

ROSEL Infos

Journal
d'information
de ROSEL

N° 74

JUIN

2015



Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Claude MARTIN
Benoit MAUGER

Renseignements sur la publication :

Tel.: 02 31 80 01.51
Courriel :
mairie-rosel@wanadoo.fr
Site : www.rosel.fr

Le Mot du Maire

A l'occasion de ce numéro d'été, je souhaite faire un point sur les travaux prévus et réalisés en 2015 et sur les dossiers en cours. Je ferai aussi un point sur les différents dossiers de la communauté de communes.

Les travaux de réparations de l'église, suite à l'incendie de l'automne dernier, sont quasiment terminés. Il reste le nettoyage des poutres, qui devrait avoir lieu dans les jours à venir. Cet incident a permis que soit fait un grand nettoyage de printemps.

Les travaux d'enfouissement de réseaux (téléphone, éclairage public, basse tension et moyenne tension) sont en cours. Les terrassements sont terminés et j'espère que les secteurs impactés par ces désagréments ont retrouvé leur tranquillité. Il reste maintenant à réaliser les branchements. Je pense qu'il faudra attendre l'automne pour que tous les réseaux soient en service. A la suite de quoi, nous verrons la dépose des anciens poteaux.

Les travaux de réfection des chemins ruraux Chemin du Ferrage et une portion de la voie communale 110 sont terminés. Ils étaient impatiemment attendus par les utilisateurs des lieux. Dorénavant, ces deux chemins permettent une circulation aisée. Je compte sur le civisme de chacun pour qu'il n'y ait pas de réclamations dues à une vitesse excessive.

Nous avons prévu des travaux d'isolation de la mairie. Avant de prendre sa décision, l'équipe municipale a choisi de faire réaliser un diagnostic énergétique dont le coût est subventionné par l'ADEME. Suite à ce diagnostic nous pourrons prévoir les travaux.

Le Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours, une réunion publique est prévue le lundi 28 septembre ; au cours de cette réunion, les aménagements et les orientations vous seront présentés.

En ce qui concerne la communauté de communes, plusieurs dossiers sont en cours.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), qui sera adoptée cet été, dispose que les intercommunalités devront compter au moins 20 000 habitants. Or, notre communauté de communes n'en compte que 13 000. Nous avons donc commencé à réfléchir à un rapprochement avec d'autres communautés de communes limitrophes: soit Orival, soit Val de Seullès, soit Caen la mer. La décision étant importante, nous avons choisi de nous faire aider par un cabinet d'études qui étudiera chacune des possibilités. Nous pourrons ainsi formuler notre choix en fin d'année, en toute connaissance de cause et dans le souci de respecter au mieux l'intérêt des habitants de notre commune.

Un autre dossier est à l'étude: le schéma de mutualisation, obligatoire dans chaque intercommunalité, doit être élaboré dans l'année qui suit les élections. Ce schéma est en cours d'élaboration. Un cabinet conseil externe nous accompagne dans notre démarche.

Un troisième dossier important a aussi un impact sur la commune : c'est la mise en place d'un service SIMAU (Service d'Instruction Mutualisé Autorisations d'Urbanisme). Les services de l'Etat ne vont plus instruire les actes d'urbanisme, et donc, avec les communautés de communes Evrecy-Orne-Odon et Val-es-Dunes, nous avons décidé de créer un service qui, à partir du 1er juillet 2015, instruira les actes d'urbanisme.

Comme vous avez pu le lire, les affaires communales et intercommunales sont en pleine effervescence.

Mais, en cette fin du mois de juin, les esprits se tournent vers les vacances attendues, qui apporteront à chacun, je le souhaite, repos et détente.

Bonnes vacances à tous,

Véronique MASSON

Bulletin d'information de la commune de ROSEL

La réparation de l'église



Le 18 octobre de l'année dernière, un sinistre a endommagé l'église de notre village. Un incendie s'était déclaré au niveau de la charpente et une poutre maîtresse du fond de la nef fut, en grande partie, consumée.

Pour éteindre l'incendie les pompiers ont dû démonter une partie de la toiture.

Lors de la mise en place de la poutre toute neuve, les riverains ont pu apprécier un grand spectacle : En effet, il a fallu faire appel à une grue d'une puissance exceptionnelle. Cela était dû au poids important de la poutre, mais surtout au fait que la grue ne pouvait pas s'approcher du mur de l'Eglise, devait donc stationner le long du cimetière et être équipée d'une longue flèche.

Le coût total de réfection de 67 309 €, est presque intégralement pris en charge par l'assurance.



Il ne nous reste plus qu'à récupérer nos deux magnifiques tableaux, nettoyés et débarrassés des traces de fumée et de suie. Pendant la durée des travaux, ils ont été recueillis par le Conseil Départemental.



Le jeudi 28 mai, l'église a ouvert ses portes à quelque 200 mélomanes pour l'audition-concert des élèves de l'association « Etre sa voix ».

Être sa voix compte quatre-vingts adhérents et propose des cours de chant aux adultes, dont la plupart chantent dans des groupes ou des chorales. Ces cours ont lieu au presbytère de Rosel et sont donnés par deux professeurs, Angélique Leterrier et Joëlle de France.

Renseignements auprès de Jean-Pierre Dubert : tél. 06 89 12 70 40 ou jean-pierre_dubert@orange.fr.

Conseil municipal du 29 janvier 2015

DELIBERATION MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « Entre Thue et Mue »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité, de modifier les statuts de la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE, à savoir l'ajout de la mention « pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles aux aides du Conseil Général ou de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ».

QUESTIONS DIVERSES

a) Enquête publique

Madame le Maire rend compte du déroulement de l'enquête publique sur l'aménagement des RD 126 et 170. De nombreuses personnes se sont déplacées pour prendre connaissance du projet et faire des observations. Le projet d'aménagement est considéré indispensable pour la sécurité des usagers et plusieurs modifications ou améliorations sont souhaitées.

Madame MASSON précise que la présentation n'est qu'un avant projet et qu'il sera possible d'apporter des modifications quand l'opération sera programmée.

La nécessité d'isoler la voie nouvelle le long des habitations par des merlons de terre est considérée comme indispensable par de nombreux élus.

L'avant projet semble insuffisant pour limiter la vitesse dans la traversée de Gruchy.

b) Compte-rendu des visites faites lors de la campagne électorale

Un point a été fait sur les différentes demandes lors des visites de Mars 2014. Ces demandes seront examinées par en commissions.

c) Evolutions des collectivités territoriales

Madame TURBATTE rappelle que les cantons ont été modifiés. Pour le Calvados, le nombre passe de 49 à 25. Pour notre secteur, le regroupement s'organise autour des 3 Communautés de Communes « Orival », « entre Thue et Mue » et « Val de Seullès », qui constituent le nouveau canton de Bretteville l'Orgueilleuse.

Communauté de Communes « Entre Thue et Mue »

Les EPCI sont en attente du vote de la loi NOTRE qui précisera la population minimale à atteindre pour former un EPCI.

Les élus de la Communauté de Communes « Entre Thue et Mue » rencontrent actuellement leurs homologues voisins pour échanger à propos des évolutions possibles. Une rencontre a déjà eu lieu avec les élus de « Val de Seullès » et d'« Orival ». Le rendez-vous avec Caen la Mer est programmé pour la fin du mois de Février.

La Communauté de Communes « Entre Thue et Mue » a mandaté un cabinet d'expert pour étudier les répercussions des évolutions à venir.

Madame TURBATTE nous informe qu'à partir du 1er juillet 2015, les actes d'instruction « CU, DP et PC », seront assurés par les communes. L'étude des dossiers liée à cette évolution sera confiée à un regroupement de Communauté de Communes, qui s'organiseront pour recruter les personnels nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Le compte-rendu intégral est disponible sur le site de la commune (www.Rosel.fr) et sur les panneaux d'affichages

Conseil municipal du 5 mars 2015

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes 2014	279.142,17	Recettes 2014	13.374,87
Dépenses 2014	196.621,76	Dépenses 2014	52.524,15
Résultat 2014	82.520,41	Déficit 2014	- 39.149,28
Excédent cumulé	299.431,87	Excédent cumulé	60.464,76

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2015 (compte 002) : **299.431,87 €**

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Madame MASSON soumet au vote du Conseil le compte de gestion tenu par le Trésorier dont les résultats sont strictement identiques à ceux du compte administratif : le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à un niveau de **491.531,87 €** en dépenses et en recettes.

La section d'investissement s'équilibre à **130.042,83 €** en dépenses et en recettes.

Les principales dépenses seront affectées à :

- Effacement des réseaux
- Isolation mairie
- Réfection chemins ruraux
- Mobilier bureau étage
- Terrain Chemin St Louet pour parking

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU-ASSAINISSEMENT 2014

Section de fonctionnement		Section Investissement	
Recettes 2014	38.334,51	Recettes 2014	25.903,00
Dépenses 2014	40.623,26	Dépenses 2014	16.655,00
Déficit 2014	- 2.288,75	Excédent 2014	9.248,00
Excédent cumulé	113.714,57	Excédent cumulé	62.180,12

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2014 (compte 001) : **62.180,12 €**

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2014 (compte 002) : **113.714,57 €**

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION EAU-ASSAINISSEMENT 2014

Madame MASSON soumet au vote du Conseil le compte de gestion eau assainissement, tenu par le Trésorier dont les résultats sont strictement identiques à ceux du compte administratif eau assainissement. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU-ASSAINISSEMENT 2015

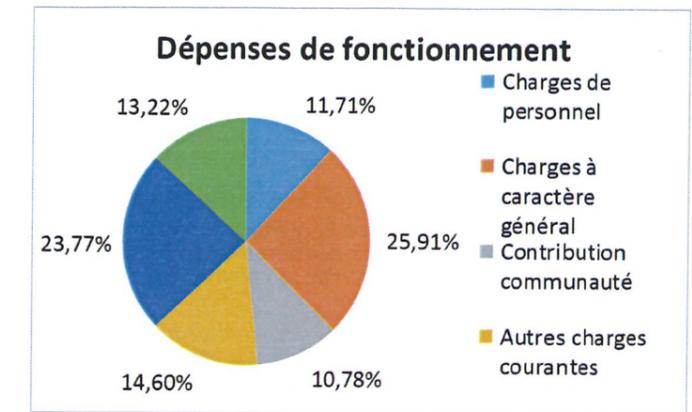
La section d'investissement s'équilibre à **88.095,00 €** en dépenses et en recettes. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les chapitres de ce budget 2015.

Réunions : Commission Travaux le jeudi 19 mars 2015 à 18h30, Conseil Municipal le jeudi 26 mars 2015 à 20h30

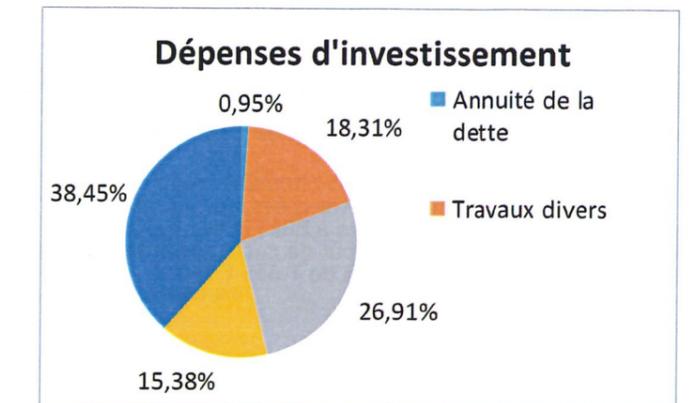
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Budget

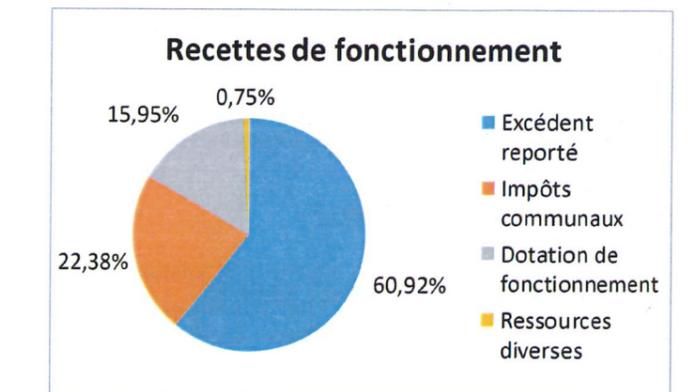
Fonctionnement	%	491531,83
Charges de personnel	11,71%	57570
Charges à caractère général	25,91%	127350
Contribution communauté	10,78%	53000
Autres charges courantes	14,60%	71785,65
Réserve de fonctionnement	23,77%	116826,18
Virement à l'investissement	13,22%	65000



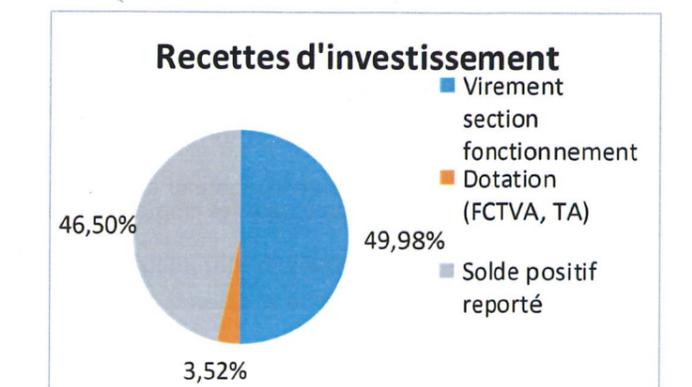
Investissement	%	130042,83
Annuité de la dette	0,95%	1237,46
Travaux divers	18,31%	23805,37
Travaux chemins ruraux	26,91%	35000
PLU, site internet + divers	15,38%	20000
Travaux enfouissement réseaux cdc	38,45%	50000



Fonctionnement	%	491531,87
Excédent reporté	60,92%	299431,87
Impôts communaux	22,38%	110000
Dotation de fonctionnement	15,95%	78400
Ressources diverses	0,75%	3700



Investissement	%	130042,83
Virement de la section de fonctionnement	49,98%	65000
Dotation (FCTVA, TA)	3,52%	4578,07
Solde positif reporté	46,50%	60464,76



Conseil municipal du 9 avril 2015

POINT SUR L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA RD126 ET LA RD170

Le Commissaire Enquêteur s'est dit satisfait de l'enquête publique et les observations ont été abondantes. Il a déclaré que l'opération envisagée contenait peu d'inconvénients et que la constitution de réserves foncières à proximité contribuerait à compenser les exploitants agricoles les plus touchés.

De ce fait, cette opération est déclarée d'utilité publique compte tenu des avantages qu'elle présente.

Pour conclure, le Commissaire Enquêteur a recommandé l'établissement d'un merlon sur la RD170 et le Conseil Général a émis un avis favorable par délibération en date du 16 mars 2015, en indiquant que l'établissement d'un merlon serait à étudier, en concertation avec la commune de ROSEL.

Le Conseil Municipal,

DEMANDE à l'unanimité, que le merlon initialement prévu le long du tronçon de la RD170, soit dès maintenant intégré au projet.

CREATION DU SERVICE D'INSTRUCTION MUTUALISE DES ACTES D'URBANISME (SIMAU)

Vu le désengagement de l'Etat concernant l'instruction et l'élaboration des dossiers d'urbanisme, les communes membres de la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE et celle-ci, souhaitent créer un Service d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (SIMAU). Ce service regroupera 2 autres Communautés de Communes soit VAL ES DUNES et EVRECY ORNE ODON, afin de parer à d'éventuelles absences (congé, maladie ou autres) de l'un des instructeurs et sera piloté par la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE.

Trois temps plein vont donc être créés, soit un instructeur par Communauté de Communes et ces trois personnes travailleront au siège qui se trouve à BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE, à côté des bureaux de la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE. Le coût de cette opération est d'environ 50.000 €/an répartie entre les 13 communes membres, soit pour Rosel, un coût de 1.655 €/an.

Le Conseil Municipal

DECIDE- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise en place d'un service commun avec la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE, pour l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme,

- d'autoriser le Maire à signer tout document permettant la mise en place du service commun.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de modifier les statuts de la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE, en ajoutant la mention ci-dessous :

« Habilitation de la Communauté de Communes à instruire les actes d'autorisations d'occupation des sols pour le compte de ses communes ou d'autres communes ».

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Taxe d'Habitation : 8,63 %

Taxe Foncière sur Propriétés Bâties : 18,54 %

Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties : 22,44 %

Produit attendu : 116.833 €

5/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services lorsqu'il s'agit de modifier le tableau pour avancements de grade.

Un avancement de grade doit être pris pour Madame Corinne BREYNE pour un poste d'adjoint technique principal 2ème classe. Nous devons donc supprimer le poste d'adjoint technique 1ère classe.

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans les emplois seront inscrits au budget.

Conseil municipal du 9 avril 2015 (suite)

POINT SUR LES TRAVAUX 2015

a) ISOLATION DE LA MAIRIE

La mairie a été construite en 1976 et le Conseil Municipal souhaite l'isoler du froid et ainsi économiser sur les dépenses énergétiques.

Nous pouvons prétendre à une subvention à hauteur de 70% pour faire élaborer un diagnostic énergétique. Nous avons demandé plusieurs devis pour établir ce diagnostic énergétique.

b) ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

L'entreprise GARZINSKI, mandatée par le SDEC et EDF, est chargée de l'enfouissement des réseaux Basse Tension, l'éclairage public et le réseau téléphonique. L'entreprise BATAILLE, mandatée par EDF, est chargée de l'enfouissement des réseaux Haute Tension. Des réunions de chantier sont prévues.

Pour ces travaux, notre fonds de concours prévoyait 49,81 % de 85.000 €. Mais après la révision, le montant des travaux serait de 54.000 €.

c) EGLISE

Nous attendons le menuisier qui a des soucis de personnel.

d) CHEMINS RURAUX

Les travaux de réfection de voirie vont commencer début Mai 2015 pour le Chemin du Ferrage et la VC110.

e) BOULODROME

Deux bancs en traverses de chemin de fer vont être installés prochainement.

f) PRESBYTERE

Suite à une panne, le brûleur de la chaudière est à changer. L'entreprise QUESNOT est mandatée pour faire ces travaux.

g) HAMEAU DE BURON

Une plaque d'égout se trouvant au Hameau de Buron, mais sur la commune de Cairon, est très dangereuse pour les vélos et automobilistes puisqu'elle se trouve en renforcement par rapport au niveau de la route. Madame le Maire doit prendre contact avec la Mairie de Cairon.

QUESTIONS DIVERSES

Des poubelles restent entreposées dans la rue de l'Eglise. Un courrier sera envoyé par le SIDOM.

Cette année, les Aînés iront visiter le Château de Fontaine Henri le Dimanche 14 juin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la commune (www.Rosel.fr) et sur les panneaux d'affichage

Journée des seniors du 14 juin 2015

Sous un frais crachin normand bien vivifiant, 26 seniors de la commune se sont retrouvés pour se rendre en visite au château de Fontaine-Henry. Il appartient à la même famille depuis environ dix siècles sans avoir jamais été vendu. Néanmoins, plusieurs noms s'y sont succédé, car il a, à plusieurs reprises, été transmis par des femmes. Il possède les plus hautes toitures de France.



Nous avons été accueillis par le propriétaire, le comte d'Oilliamson, qui nous a fait les honneurs de sa modeste demeure. Avec beaucoup de passion pour son domaine, il nous a fait apprécier toutes les beautés et les trésors du château. Il nous a tenus en haleine pendant plus de deux heures.



La visite a commencé par les salles basses qui accueillirent la population locale lors du débarquement, puis nous avons gravi les étages pour admirer diverses collections. La visite s'est terminée par la chapelle où nous avons découvert une curiosité : des stalles taillées dans la pierre, celles des femmes étant plus larges, et celles des hommes plus hautes. Comme quoi, même dans une chapelle, on peut faire de l'anatomie comparée !



Comme le veut la tradition nous nous sommes retrouvés au Presbytère. Le soleil nous a même permis de prendre l'apéritif sur la pelouse.

Nous sommes passés aux choses sérieuses pour le repas; au menu cette année : un pain de saumon/ Saint-Jacques, suivi d'un filet de dinde en croûte, sauce forestière.

Merci aux « petites mains » qui ont participé à l'élaboration de ce menu, et merci aux seniors (es) pour les amuse-gueules et desserts.

Association multi-activités Rosel / Lasson

L'inauguration du deuxième terrain de pétanque.



Le deuxième terrain de boules a été inauguré par René, notre responsable de la pétanque, la présidente et la vice présidente de l'association, en présence des maires de Lasson et de Rosel.

Il était très attendu par les membres de l'association qui remercient vivement la municipalité de Rosel. Le traditionnel « couper de ruban » a été suivi d'un tournoi de pétanque entre les adhérents et les élus des 2 communes, puis d'un apéritif dînatoire lors duquel différentes coupes ont été remises.

La visite du château de Crèvecœur-en-Auge



Après un bon repas à « La Pomme Pressée », la visite théâtralisée du château de Crèvecœur-en-Auge fut très appréciée.

Association multi-activités Rosel / Lasson

Les randonnées



La dernière randonnée de l'année nous a permis de suivre l'itinéraire des « foulées de la Mue »... en marchant.

Les randonneurs se sont restaurés ensuite autour d'un barbecue.

La prochaine randonnée est prévue le lundi 7 septembre.

L'association regroupe quelque 60 membres (cotisation annuelle de 20 euros).

Les activités principales :

- Ateliers créatifs.
- Jeux de société.
- Pétanque
- Rencontres autour d'un livre.
- Randonnées.
- Sorties à la journée avec restaurant.
- Cours d'informatique (3 niveaux).

Le programme du 4^{ème} trimestre est en cours d'élaboration et sera distribué au mois d'août. Il sera également disponible sur le site de l'association :

<https://sites.google.com/site/assorosellasson>

ou via le site de la commune :

www.rosel.fr (rubrique « vie associative »).

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler aux numéros suivants :

Françoise GAUGER 02 31 47 81 19

Annie LAGARDE 02 31 08 04 94

Claude MARTIN 06 79 92 20 49

Ou à écrire à l'adresse suivante :

assomultirosellasson@gmail.com

Comité de jumelage Rosel / Lasson – Goodleigh

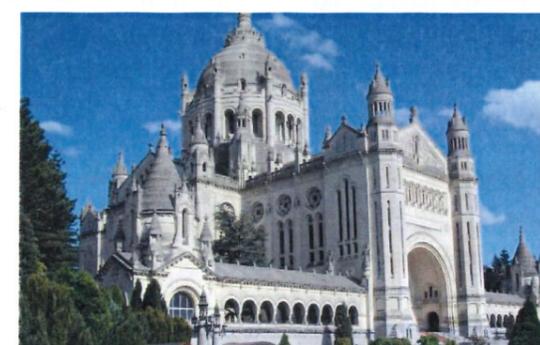
Des nouvelles du Comité de Jumelage.

C'est lors du week-end du 23 au 26 mai que nous avons reçu nos « jumeaux » anglais.

Ils étaient 13 habitants de Goodleigh à faire le voyage. C'est peu. Mais parmi eux, 3 familles « nouvelles » découvraient nos villages et l'ambiance de nos rencontres.



Nous avons accueilli nos amis le samedi soir, à la descente du bateau, à Ouistreham. Le dimanche nous avons programmé une **journée balade** :



le matin, **visite des superbes jardins de Cambremer** ;

l'après-midi, après un repas dans une crêperie, **visite guidée de la Basilique de Lisieux** (sa construction, ses mosaïques...) ; entre Lisieux et **Beuvron en Auge**, notre dernière halte, les verts paysages du Pays d'Auge, sous le soleil, ont séduit tout le monde.

Le lundi se passait dans les familles. Puis nous nous retrouvons tous en fin d'après-midi pour un **apéritif offert par nos municipalités**, suivi d'un **buffet-repas**, bien garni, **offert par le Comité de Jumelage**. Au total, comme à l'accoutumée, un séjour court, mais bien rempli !

Car le mardi matin, dès l'aube, nous reconduisons nos invités à Ouistreham. Avant l'embarquement, échange traditionnel de promesses : l'an prochain, ce sera à notre tour de leur rendre visite, et les nouvelles familles de Goodleigh sont prêtes à nous accueillir et à trouver de nouveaux participants.

Notre jumelage a besoin, côté français aussi, de s'étoffer, et de se renouveler. Avis aux amateurs ! Rappelons que l'échange dans le cadre d'un jumelage, ce n'est pas un simple voyage en Angleterre : il s'agit de partager pendant quelques jours, la vie d'une famille et d'un village.

Prochaine manifestation du Comité de Jumelage :

Le samedi 26 septembre, le comité organise une **journée à Rouen** avec, entre autres, une découverte pédestre guidée du centre historique. Cette sortie est ouverte à tous, adhérents du comité de jumelage ou non, habitants de Rosel, de Lasson, ou des environs. De plus amples informations vous seront communiquées sous peu (tarif, détail des visites, horaires...). Retenez votre journée, contactez vos amis. Vous pouvez-même dès maintenant retenir votre place auprès de Françoise Lefrançois, 11 rue du Jardin Céleri, à Rosel, Tel. 02 31 80 32 10.

Comité des fêtes de Lasson Rosel



Les membres de l'association Animations de Lasson-Rosel se sont réunis pour élire un nouveau bureau, qui accueille de nombreux nouveaux bénévoles. Delphine Doyennel est désormais présidente. Elle est épaulée par Gisèle Dubois, vice-présidente pour la commune de Rosel ; Jean-Pierre Lagarde, vice-président pour la commune de Lasson ; Michèle Piquot, secrétaire ; Christine Crémilleux, secrétaire adjointe ; Michel Bottet, trésorier ; et Annie Bonnet, trésorière adjointe.

« La volonté du nouveau bureau est surtout de faire perdurer les événements déjà existants, tout en y ajoutant quelques nouveautés », déclare la nouvelle présidente. La fête de l'été, la brocante du mois de septembre ainsi que les animations autour de la période de Noël sont donc maintenues. « Beaucoup d'entraînement et de nouvelles idées ont émergé de cette première réunion. Ceci permet d'espérer de sympathiques moments partagés entre les deux communes réunies. »



Source Ouest-France du 11 avril 2015.

La 21^{ème} édition 2015 des foulées de la Mue



Association La Muse

Les dates qu'il faut retenir :

La date du **dimanche 15 novembre** pour les courses.

Limitation des inscriptions pour la course de 12 kms à **1500 participants**
Aucune inscription, pour la course des adultes, ne sera prise le dimanche matin.

Important : Pour participer aux Foulées de la Mue, les dossiers d'inscription doivent être complets (bulletin rempli, certificat médical joint et chèque)

La date du **dimanche 18 octobre** pour la réunion des bénévoles au cours de laquelle une présentation des Foulées sera faite pour les nouveaux bénévoles que nous espérons nombreux.

Les deux associations caritatives associées à notre manifestation sportive se présenteront :

KOURIR

L'association KOURIR a été fondée en 1992 à l'initiative du professeur Anne Marie PRIEUR, pédiatre spécialisée en rhumatologie et représente les parents d'enfants atteints d'arthrite juvénile.

L'arthrite juvénile chronique est une maladie très douloureuse et souvent invalidante. Les gestes les plus simples de la vie quotidienne deviennent très vite difficiles, voire impossibles. Plus de 5000 enfants sont touchés en France.

Nos objectifs :

Informer les familles par la publication d'un bulletin d'information

Accompagner la recherche, chaque année un prix KOURIR est décerné pour des travaux de recherches médicales

Dialoguer avec les organismes sociaux et Éducatifs, création d'une brochure destinée aux enseignants, aides aux familles dans leurs démarches auprès de la MDPH ou autres établissements.

Promouvoir les échanges culturels et les loisirs par des rencontres familles

LES FEES PAPILLONS

L'association blainvillaise "Les Fées Papillons" fut créée en 2011 par les parents de Mathilde, suite à son décès, à 10 ans, d'une leucémie. Deux ans plus tard, ils ont souhaité passer le relais, approuvant l'arrivée de l'équipe actuellement en place.

Nos objectifs :

Apporter aux enfants gravement malades de Basse-Normandie et à leur famille un soutien moral; nos actions pour cela sont multiples et très variées.

Informer en outre sur les dons de sang, plaquettes, plasma, et moelle osseuse, en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang.

En participant aux Foulées de la Mue, vous contribuerez à mettre des étoiles dans les yeux des enfants !

Pour que cette belle épreuve sportive hors stade perdure dans les années à venir, il nous faut compter sur vous, bénévoles, sans qui les Foulées n'existeraient pas.

Les membres du bureau de l'association La Muse.

Les soirées Presbytère

Le mardi 10 février, Marie-Michelle TERNOIS nous a parlé de la BOLIVIE; son intervention portait sur « les trésors de l'Altiplano ».

L'**Altiplano**, qui signifie « plaine d'altitude » en espagnol, est situé au cœur de la cordillère des Andes; c'est la plus haute région habitée au monde après le plateau du Tibet. Long d'environ 1 500 kilomètres, il s'étend sur quatre pays, l'Argentine, la Bolivie, le Pérou et le Chili, mais la majeure partie se trouve en Bolivie.

Nous plongeant au cœur de cette ancienne civilisation, elle nous a parlé de la « fête des esprits », immense rassemblement pour honorer les morts, moment très festif avec les costumes traditionnels.

Elle nous a parlé aussi de la biologie de l'altitude et des précautions à prendre pour y vivre.

Grâce à elle, nous avons visité le lac Titicaca et le Salar d'Uyuni, cet immense désert de sel, perché à 3658 mètres d'altitude sur les hauts-plateaux de Bolivie, où l'on exploite du lithium et du sel.



La mardi 10 mars Sophie Turgis nous a parlé du JAPON, le titre était « candide au pays du Japon ».



Suite à un magnifique cadeau familial, elle s'est fondue dans la population nipponne en étant hébergée dans une famille mixte, elle a rayonné un peu partout pendant une dizaine de jours.

Bienvenue au « Pays des catastrophes » : nucléaire militaire et civil, volcans et séismes.

Civilisation attachante : obéissance, politesse, transports en commun ...

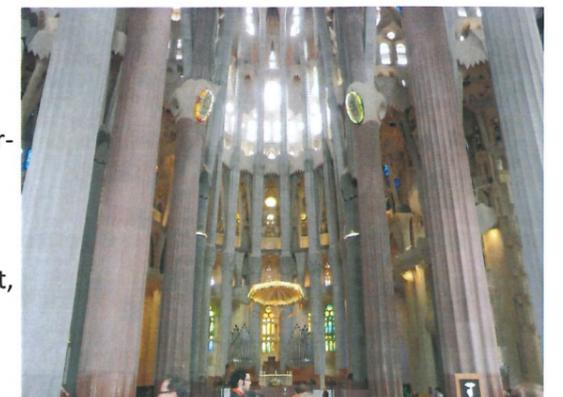
Les soirées Presbytère

Le mardi 14 avril, Françoise Lefrançois nous proposait un exposé sur le thème : *Gaudi, ou la fantaisie moderniste à Barcelone.*



On ne peut parler de Gaudi sans évoquer la ville qui a accueilli la plus grande partie de son oeuvre. A la fin du XIXe siècle, Madrid est la capitale politique et aristocratique de l'Espagne, mais **Barcelone** s'est affirmée comme sa capitale économique. L'industrie y prospère, la ville se transforme et s'agrandit d'un immense quartier, l'**Eixample**. Le mécénat de ses grands patrons favorise alors une intense floraison artistique qui s'exprime dans le "**modernisme catalan**", version locale de l'Art Nouveau. C'est dans ce contexte que s'épanouit le **génie de Gaudi**, et c'est là qu'est né son style, unique dans l'histoire de l'architecture.

Du **palais Guell**, à la **casa Battlo**, du **Park Guell** à la **casa Mila** s'affirme sa **fantaisie débordante**. Choix des matériaux - brique, ciment, céramique -, organisation de l'espace architectural à partir d'une reconsidération des forces et des poussées, introduction de formes nouvelles - spirales et hyperboloïdes-, tout cela associé à son amour des éléments naturels et végétaux et à son mysticisme, tout cela, c'est le style de Gaudi. Son aboutissement, c'est la **fantastique église de la Sagrada Familia** à laquelle il a consacré 43 ans de sa vie, en rêvant de l'oeuvre d'art absolue.



L'école de Cairon



Madame Louise, habitante de Rosel et institutrice à l'école de Cairon, nous parle du CE 2 qu'elle a en charge et du voyage pédagogique qui l'a menée avec 18 de ses élèves sur l'île de TATIHOU.

Les 6 et 7 mai de cette année, les élèves de CE 2 de madame Louise ont séjourné deux jours et une nuit sur cette île.

C'est un projet de classe qui a progressivement pris forme depuis Noël. Il associe les enseignants, les parents et les élèves qui, ensemble, vont rendre possible ce beau projet.

Comme pour tous les projets des autres classes de l'école, avec leurs enseignants, les élèves se sont investis dans la vente de chocolats aux familles, collatéraux et amis. Ils ont proposé des grilles de loto (le lot par grille était une bouteille de Champagne !), un parent cuisinier a livré des centaines de crêpes que les enfants ont vendues.

L'association des parents d'élèves a fabriqué et vendu des gâteaux, des bulbes et des plants et a proposé des marrons chauds, au marché de Noël.

Grâce à toute cette mobilisation et à la participation efficace de la commune, il n'est resté à la charge directe des familles que la somme de 17 € par enfant.

Sur place, un programme pédagogique très chargé et diversifié attendait les enfants :

Sciences : le problème de la chaîne alimentaire a été abordé; sur l'estran, à marée basse, récolte de coquillages, d'animaux marins, crabes, algues ..., le tout trié et passé au crible au laboratoire de l'île avec un biologiste.

Géographie : les élèves ont dû se repérer sur le terrain avec boussole et carte en participant à une chasse au trésor.

Histoire : la bataille de la Hougue, visite du musée, explications des vestiges.

Arts plastiques en plein air : représentation de coques de bateaux exposées derrière le musée.

Ornithologie : observation des oiseaux de la réserve naturelle, notamment différentes espèces de goélands, oies, bernaches ...

Parmi les autres projets de l'école, nous pouvons citer :

Danse : travail de 4 classes avec le centre chorégraphique de Basse Normandie.

Voyage au Puits du Fou sur deux jours avec deux classes.

Plusieurs petits projets à la journée comme la visite de la Cité de la Mer à Cherbourg.

Théâtre sur plusieurs mois pour une classe de C.P.

La recette de Bernard : le pain de poisson

Ce mets est très répandu. Il sert souvent d'entrée aux repas de fêtes, mais permet aussi d'utiliser quelques restes de poisson et d'améliorer l'ordinaire de la semaine.

Donner la recette de ce plat est quasiment impossible, tant les variétés de poissons sont nombreuses et les combinaisons entre elles quasiment infinies.

Variété encore dans les compléments alimentaires possibles : petits légumes, pistaches, olives ... arrêtons là la liste et laissez place à votre imagination !

Puisqu'il faut une recette quand même, en voici une très simple qui fut récemment servie au repas des Seniors. C'est le B.A.BA de cette préparation. Elle permettra aux débutants de se familiariser et, par la suite, de monter en gamme en personnalisant ce plat pour le transformer en succulence !

Nous reparlerons peut-être une autre fois de la « couronne de Nérée » servie à ces mêmes Seniors il y a deux ans. Certains doivent s'en souvenir et en saliver encore !

Pour l'heure, vous mettrez dans votre cabas 500 grammes de saumon frais et 300 grammes de coquilles Saint-Jacques, avec corail (pour ces dernières le surgelé n'est pas déconseillé).

Vous complétez avec 6 œufs (s'ils sont petits ne pas hésiter à en mettre un de plus), 400 grammes de fromage blanc à 20 % minimum, 4 échalotes, 1 petite boîte de concentré de tomate, 40 grammes de crème épaisse, 2 cuillères à café de moutarde forte, quelques brins d'aneth, frais de préférence, assaisonnement à votre goût (sel, poivre ...)

Emincer les échalotes et les mixer avec les poissons (pas trop, s'il reste des petits morceaux c'est mieux) ajouter tous les ingrédients et bien mélanger.

Beurrer un moule à cake et y verser la préparation, faire cuire à four préchauffé à 180° pendant 1 heure.

Petit truc : pour éviter une croûte épaisse, couvrir de papier aluminium beurré que vous enlèverez un ¼ heure avant la fin de la cuisson. La lame d'un couteau doit ressortir sèche.



A servir frais avec une petite décoration de crevettes, citron ... là encore l'imagination fait merveille !

Conseil diététique : faire une sauce d'accompagnement avec 1 tiers de mayonnaise et 2 tiers de yaourt. Assaisonner à votre goût sans oublier de l'aneth coupé finement.

Il ne reste plus qu'à vous mettre à table ! Nous vous souhaitons une agréable dégustation avec de sympathiques convives. Bon appétit !

A vos v'rêts

BESOIN D'UN SERVICE A DOMICILE



Garde d'enfant à domicile, aide à la parentalité, tâches ménagères...

Aide à la toilette, préparation des repas ou portage de repas...

Tâches ménagères, courses, entretien du linge...

Les beaux jours reviennent : notre nouveau jardinier peut vous aider.

Vous ne le savez peut-être pas encore mais si vous êtes enceinte ou venez d'avoir votre bébé, nous pouvons également vous soutenir au quotidien par le biais de la CAF.

PROFITEZ DE NOS ATOUTS !

- **Un réseau de professionnels et de bénévoles de proximité**
- **Intervention 7 jours/7**
- **Autorisation – Agréée par l'Etat**

Pour tous renseignements et nouvelle demande, merci de contacter nos Assistantes Administratives Céline et Sabrina au : 02.31.08.17.28

Nous nous situons dans la Zone de Cardonville au 8 avenue de la stèle.

La Permanence ADMR de Bretteville l'Orgueilleuse est ouverte au public

**tous les après-midis de 13h30 à 17h00 du Lundi au Jeudi
Le Vendredi, fermeture à 16h00.**

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Zone de Cardonville 8 avenue de la stèle • 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Tél. : 02 31 08 17 28 • Fax : 02 31 37 40 62 • www.admr.org • E-mail : admr-asso08@orange.fr

ADMR - Association loi 1901 regroupant 3 350 associations locales agréées (L7231-1 du Code du Travail) et autorisées (L 313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles), membre de l'UNAF et de l'UNIOPSS - Siret : 320 280 118 00011



Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Service de proximité qui accueille toute personne en recherche d'emploi : des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs.

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

Elle vous propose une aide pour vos démarches de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, recherche de stages, inscription pôle emploi...).

Vous avez également la possibilité si vous le souhaitez de bénéficier d'une aide pour préparer vos entretiens d'embauche, grâce à des simulations.

Stéphanie FAUTRAS vous reçoit :

A la Mairie d'Authie

Permanences les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf le mercredi) Tél : 02 31 26 95 95 a.i.a.e@wanadoo.fr

A la Mairie de Bretteville l'orgueilleuse

Permanence le jeudi de 14h à 16h

Tél : 02 31 80 78 25

A la Mairie de Creully

Permanence le mardi de 14h à 16h (un sur deux)

Et sur RDV dans les autres mairies adhérentes :

Vous êtes un **particulier** et vous aimeriez recruter un(e) employé(e) de maison (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfant...) ; rémunération en **CESU** : chèques emploi service

Vous êtes un **particulier** et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfant...)

Vous êtes un **employeur** et vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi

Contactez notre cellule emploi, nous avons peut-être le candidat que vous recherchez.

Hommage à Madame Potard



Madame POTARD est née Dugoncelle Jacqueline en 1935.

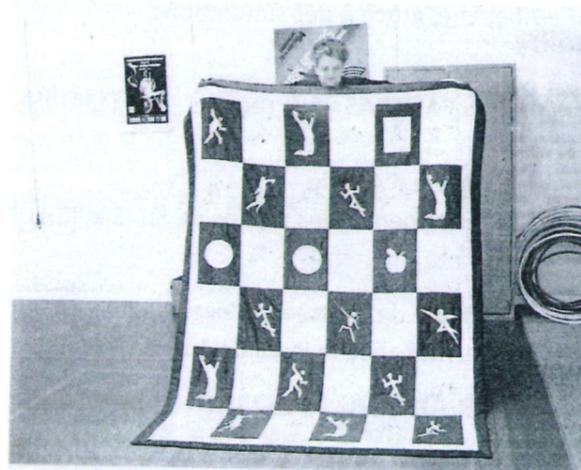
En 1940, lors de l'exode, elle dut partir pour se réfugier à Angoulême. Elle ne reverra sa Lorraine natale que trois ans plus tard.

En 1956, elle a épousé Roger Potard qui, après 15 jours de lune de miel ... est parti sept mois en Algérie ! Tous deux habitaient en Lorraine. De cette union naquirent deux garçons, Yves et Gilles, qui eux-mêmes ont enrichi l'univers de Jacqueline et Roger de sept petits-enfants ...

Madame Potard a travaillé plusieurs années au Ministère de la Guerre mais a rapidement cessé son activité salariée pour suivre les pérégrinations professionnelles de son mari. C'est ainsi que la famille s'est installée à Rosel, au hameau de Gruchy pour être plus précis, en 1975.

Ce que ses proches et amis retiennent d'elle, c'est son engagement associatif : Il commença très tôt puisqu'elle fût présidente des parents d'élèves du primaire puis déléguée des parents d'élèves au collège.

Elle suivit de très près l'éducation de ses enfants à l'école mais aussi en dehors. Elle fut longtemps secrétaire du club d'escrime dans lequel son fils Yves est devenu Maître d'Armes. Vous admirerez le patchwork (2 x 1,6 mètres) qu'elle a réalisé pour vanter tous les bienfaits de l'escrime !



Le patchwork, une activité qui répond à des règles précises, comme l'escrime.

Dans la commune, elle a beaucoup travaillé au « Club des Anciens » avec Madame Baele. Deux fois par mois elle participait à l'animation et à la gestion de ce club.

Pendant sept ou huit ans, elle fut déléguée de la commune auprès de l'A.D.M.R.

Elle a aussi sillonné la région autour de Rosel en tant que correspondante de « OUEST-FRANCE » pour sept communes et ce, pendant 10 ans. Le numéro de sa carte de presse est le 14.54201. Elle s'acquitta de cette mission avec passion et dévouement.

Passionnée d'Histoire, notamment la deuxième guerre mondiale dont elle fut témoin, elle laisse un souvenir ému à tous ceux qu'elle a pu côtoyer tout au long de sa vie bien remplie.

Au nom du Conseil Municipal et des habitants de Rosel, Madame le Maire lui rend hommage et présente à son mari, ses enfants et ses proches ses sincères condoléances.

A vos agendas



Fermeture de la mairie du **3 au 23 août**.

Foire aux greniers à Lason organisée par le comité des fêtes de Lason Rosel Le **dimanche 6 septembre**.

Balayage des rues le **lundi 7 septembre** et le **jeudi 3 décembre**.

Journée à Rouen organisée par le comité de jumelage Le **samedi 26 septembre**.

Réunion publique concernant le P.L.U. le **lundi 28 septembre** à 20h 30 au presbytère.

Repas des anciens le **dimanche 11 octobre**.

Les foulées de la Mue le **dimanche 15 novembre**.

Le site de la commune www.rosel.fr

Depuis plusieurs mois déjà, le site de notre commune a été refondu et permet à tous les habitants de prendre connaissance des dates des manifestations à venir, de consulter des dossiers : l'agenda mis à jour très régulièrement, les « dernières nouvelles » que nous ne pouvons plus mettre dans le Rosel Infos qui ne paraît que trois fois par an. Sur le site, c'est l'info en continu !

On peut y consulter des opérations en cours comme les travaux sur la commune, le P.A.D.D. du P.L.U. en phase d'élaboration, le rapport du commissaire enquêteur sur la CD 126...

On peut y consulter les anciens Rosel Infos, les comptes rendus des conseils municipaux. On peut y trouver des informations sur la vie économique du village, les noms, adresses et numéro de téléphone des professionnels de santé, le planning d'occupation des salles municipales.

On peut tout savoir sur toutes les associations qui travaillent à Rosel et Lasson, sur la scolarité, l'enfance, la jeunesse, le tourisme ...

En projet pour la rentrée : les « dernières nouvelles » sous la forme « newsletter » et une photothèque pour retrouver les photos de toutes nos manifestations.

C'est la vie de la commune au jour le jour !

Merci de nous transmettre les infos qui concernent la vie de Rosel, afin de les porter à la connaissance de tous. C'est un échange entre tous les citoyens.

AYEZ LE REFLEXE « ROSEL.FR », TOUS LES MATINS ALLEZ VOIR LE SITE [rosel.fr](http://www.rosel.fr)

